

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 14-35/2020**

**Date de convocation : 5 juin 2020**

**Date d'affichage : 5 juin 2020**

**Objet : Modification du bail commercial rue de la Vallée avec Madame PUSCEDDU.**

L'an deux mil dix-vingt et le onze juin à 19 heures, le Conseil Municipal de la commune de Clérieux régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes pour des raisons sanitaire, sous la présidence de Monsieur LARUE Fabrice, Maire.

**Présents : Mrs, Mmes LARUE Fabrice – ANGE Josianne – JUVENON Marie-Hélène – COMBRISSEON Jean-Luc – MANGIONE Sylvie – WOZNIAK Jean-Marie – VEY-FARCE Cathy – BANC Jean-Pierre – ROBIN Christelle – LABLANQUI Jean-Marie – GRANGER Anne-Marie – BOISSIEUX Thierry – GARO Carine – ROUX Nicolas – AUROUX François – BABILLON Agnès – SALATA Philippe – VANDECASTEELE Corinne.**

**Absents excusés : GIROT Dominique**

**Absents : RAS**

**Procurations : GIROT Dominique à LABLANQUI Jean-Marie.**

**LABLANQUI Jean-Marie a été élu secrétaire de séance.**

- ◆ Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- ◆ Vu le projet de bail transmis le 15 janvier 2020 par Maître BROSCHE-BERNARD Sandrine, Notaire à Valence.
- ◆ Vu la délibération n°4-2020 du 29 janvier 2020 portant conclusion d'un bail commercial rue de la Vallée avec Madame PUSCEDDU,
- ◆ Vu le projet de bail modificatif transmis le 2 juin 2020 par Maître BROSCHE-BERNARD Sandrine, Notaire à Valence.

Considérant que le local situé rue de la Vallée était vacant et que Madame PUSCEDDU Sabine à sollicité la mairie afin d'y installer son activité de maroquinerie (confection et vente).

Considérant que Monsieur VERNEY Claude se porte caution.

Considérant que le bail devait être signé comme le prévoyait la délibération visée ci-dessus mais que du fait du confinement la signature n'a pu avoir lieu chez le notaire.

Considérant que de ce fait il est proposé de conclure ce bail commercial avec le versement d'un loyer annuel de 4 800 euros TTC versé mensuellement soit 400 euros TTC par mois versés à compter du 1<sup>er</sup> juin 2020.

Envoyé en préfecture le 15/06/2020

Reçu en préfecture le 15/06/2020

Affiché le 15/06/2020

ID : 026-212600969-20200611-D35\_2020-DE

**SLOW**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

**AUTORISE** le Maire à conclure le bail commercial avec Madame Sabine PUSCEDDU avec effet au 1<sup>er</sup> juin 2020 tel qu'énoncé ci-dessus et annule la précédente délibération.

**Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits par les membres du Conseil Municipal soussignés.**

**Extrait certifié conforme.**

**Fait à Clérieux, le 15 juin 2020**

**Le Maire**

**Fabrice LARUE**

